# **MANAGERS: SÉCURISER VOS PRATIQUES**

Fautes professionnelles & entretiens annuels



## TOUT ÉCART N'EST PAS UNE FAUTE!

DISTINGUER LES TYPES DE COMPORTEMENTS



### Inadapté

maladresse, non volonté de nuire : recadrage oral

## Nonprofessionnel

décalage avec les attentes :

rappel des règles



#### Fautif

non-respect des règles, préjudice potentiel :

sanction

Agir selon la gravité et le contexte



## RÉACTION EN CAS DE FAUTE

LE BON RÉFLEXE : TRACER

- Observer et noter objectivement
- Dialoguer et partager vos décisions par écrit
- Alerter les RH pour engager une procédure
- Délai sanction : 2 mois suivant
   la connaissance des faits

## **VOS OUTILS POUR SÉCURISER**

- 🖈 LA TRAÇABILITÉ PROTÈGE... VOUS ET L'ENTREPRISE !
- Maintenez un cadre clair et équitable
- Appuyez-vous sur des preuves : mails, rapports, comptes rendus
- Faites des retours réguliers, pas seulement à l'EA





L'ENTRETIEN ANNUEL

## DONNER DU SENS AU TRAVAIL DE CHACUN

Utilisez-le pour :

- Célébrer les réussites
- Identifier les points de vigilance
- Fixer des objectifs de progrès
- Écouter avant de juger

Tracer, c'est accompagner.
Sanctionner, c'est encadrer.
Manager, c'est faire les deux...
avec discernement

## À RETENIR

- √ Observer sans juger
- √ Tracer pour sécuriser les décisions
- ✓ Dialoguer pour accompagner
- ✓ Alerter les RH au bon moment

